

---

Présidence : Albanie

## 1260<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 27 février 2020

Ouverture : 10 h 05  
Suspension : 13 h 05  
Reprise : 15 h 05  
Clôture : 17 h 45

2. Président : Ambassadeur I. Hasani  
M<sup>me</sup> E. Dobrushki

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : RAPPORT DE LA CHEF DE LA MISSION DE  
L'OSCE EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

Président, Chef de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine (PC.FR/3/20 OSCE+), Croatie-Union européenne (la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; ainsi que l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/218/20), Suisse (PC.DEL/215/20 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/193/20), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/197/20), Turquie (PC.DEL/196/20 OSCE+), Norvège (PC.DEL/227/20), Royaume-Uni (PC.DEL/223/20 OSCE+), Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/214/20 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA COUR DE  
CONCILIATION ET D'ARBITRAGE DE L'OSCE,  
M. EMMANUEL DECAUX

Président, Président de la Cour de conciliation et d'arbitrage de l'OSCE (PC.DEL/189/20/Rev.1/Corr.1), Croatie (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Bosnie-Herzégovine, de Chypre, du Danemark, de la Finlande, de la France, de la Géorgie, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du

Luxembourg, de Malte, de la Moldavie, du Monténégro, de la Macédoine du Nord, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, de Saint-Marin, de la Slovénie et de la Suède), Fédération de Russie (PC.DEL/194/20)

Point 3 de l'ordre du jour : EXPOSÉ DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SÉCURITÉ

Président, Président du Comité de sécurité (PC.DEL/228/20 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/195/20), Croatie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/212/20), Géorgie (PC.DEL/233/20 OSCE+), Turquie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Espagne, Arménie, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/198/20)

Point 4 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Président

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et occupation illégale persistante de la Crimée par la Russie* : Ukraine (PC.DEL/230/20), Croatie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/208/20), Royaume-Uni, Canada (PC.DEL/265/20 OSCE+), Suisse, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/200/20), Turquie (PC.DEL/221/20 OSCE+)
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les Accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/199/20), Ukraine
- c) *Six années d'occupation illégale de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/231/20), Canada, Suisse (PC.DEL/219/20 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/204/20), Croatie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/211/20), Turquie (PC.DEL/222/20 OSCE+), Norvège, Royaume-Uni, Géorgie (PC.DEL/235/20 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/236/20)
- d) *Cyberattaque de grande ampleur contre la Géorgie* : Géorgie (PC.DEL/234/20 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/205/20), Croatie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, pays de

l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/210/20), Norvège (PC.DEL/241/20), Canada, Royaume-Uni, Ukraine (PC.DEL/229/20), Lituanie (PC.DEL/226/20 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/201/20 OSCE+)

- e) *Cinquième anniversaire de l'assassinat de M. B. Nemtsov et autres violations persistantes des droits de l'homme en Fédération de Russie* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/209/20), Croatie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/216/20), Royaume-Uni (PC.DEL/224/20 OSCE+), Canada, Fédération de Russie (PC.DEL/232/20 OSCE+)
- f) *Réarrestation de M. O. Kavala en Turquie* : Croatie-Union européenne (la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Arménie et le Canada, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/213/20), Suisse (PC.DEL/217/20 OSCE+), Royaume-Uni (PC.DEL/225/20 OSCE+), Turquie (PC.DEL/237/20 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE**

- a) *Visite effectuée par le Président en exercice à Moscou le 26 février 2020* : Président
- b) *Visite effectuée par le Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le processus de règlement transnistrien à Moscou le 25 février 2020 et à Kiev le 26 février 2020* : Président
- c) *Lancement d'une plateforme sur le contrôle démocratique du secteur de la sécurité en Arménie, en cours à Erevan le 27 février 2020* : Président
- d) *Appel à candidatures pour le Comité d'audit et le Jury* : Président

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Mesures prises par l'OSCE pour faire face à l'évolution de l'épidémie du virus COVID-19* : Secrétaire général (SEC.GAL/31/20 OSCE+), Président
- b) *Participation du Secrétaire général à la Conférence de Munich sur la sécurité, tenue du 14 au 16 février 2020* : Secrétaire général (SEC.GAL/31/20 OSCE+)
- c) *Entretien que le Secrétaire général a eu avec la délégation des États-Unis d'Amérique auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, le*

21 février 2020 : Secrétaire général (SEC.GAL/31/20 OSCE+), États-Unis d'Amérique

- d) *Entretien que le Secrétaire général a eu avec le Vice-Président de la Commission européenne, le 21 février 2020* : Secrétaire général (SEC.GAL/31/20 OSCE+)
- e) *Entretien que le Secrétaire général a eu avec la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, le 20 février 2020* : Secrétaire général (SEC.GAL/31/20 OSCE+)
- f) *Entretien que le Secrétaire général a eu avec le Ministre autrichien des affaires européennes et internationales, M. A. Schallenberg, le 18 février 2020* : Secrétaire général (SEC.GAL/31/20 OSCE+)
- g) *Participation de l'OSCE à un certain nombre de conférences et manifestations* : Secrétaire général (SEC.GAL/31/20 OSCE+)
- h) *Premiers « Points de discussion » de 2020, tenus le 18 février* : Secrétaire général (SEC.GAL/31/20 OSCE+)

Point 7 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Adieux au Représentant permanent de la Géorgie auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur D. Dondua* : Président, doyenne du Conseil permanent (Liechtenstein), Géorgie
- b) *Deux ans après le meurtre de J. Kuciak et de sa fiancée* : Slovaquie, Croatie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/206/20), États-Unis d'Amérique
- c) *Publication d'un rapport sur les droits de l'homme par le Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie* : Fédération de Russie (PC.DEL/203/20), Géorgie
- d) *Élections législatives prévues en Macédoine du Nord le 12 avril 2020* : Macédoine du Nord
- e) *Élection présidentielle prévue en Pologne le 10 mai 2020* : Pologne
- f) *Publication d'un guide destiné à l'Asie centrale portant sur une approche intégrant l'ensemble de la société pour prévenir et combattre l'extrémisme*

*violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme* : Fédération de Russie  
(PC.DEL/202/20 OSCE+), Kirghizistan, Secrétaire général

4. Prochaine séance :

Jeudi 5 mars 2020 à 10 heures, Neuer Saal